

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/12/2024

Référence
2024/54

Objet de la délibération
CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCES DES BIBLIOTHEQUES DE PROXIMITE AUX SERVICES DE LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Date de la convocation
27/11/2024

Date d'affichage
27/11/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2024 et le 5 Décembre à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, ANCIENNE MEDIATHEQUE sous la présidence de DEBAECKER OLIVIER, Maire

Présents : Mmes : BONNEL MELANIE, CHAVATTE CELINE, EVRARD LUDIVINE, MASSE CELINE, MM : BAUW OLIVIER, CALONNE STEPHANE, CARON CLAUDE, CASTILLE BERTRAND, DEBAECKER OLIVIER, DELFORGE JEROME, MAZON CHRISTOPHE, WEILLAERT YVES MARIE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DELGERY ADELAÏDE à M. DEBAECKER OLIVIER, M. BOUWY MAXIME à Mme MASSE CELINE

A été nommé(e) secrétaire : Mme MASSE CELINE

Objet de la délibération : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCES DES BIBLIOTHEQUES DE PROXIMITE AUX SERVICES DE LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention de partenariat entre le Département du Pas-de-Calais et la Commune de Saint-Floris pour l'accès des bibliothèques de proximité aux services de la Médiathèque départementale.

Après prise de connaissance des engagements des deux parties et en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Céline Masse, Adjointe au Maire, déléguée à la médiathèque à signer à l'unanimité la présente convention.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE DE
BETHUNE
Le : 09/12/2024

Et

Publication ou notification du :
09/12/2024

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/12/2024
Le Maire
OLIVIER DEBAECKER

